

quier. Je voulais dire que M. Binz, par sa constance, me réjouit le cœur et on voit que les transports lui tiennent bien à cœur, au contraire de M^{me} Mutter, qui les a en horreur!

Je rappellerai simplement que cette initiative a pour but d'éviter stress et souffrance aux animaux et loin de là la volonté à cette initiative de régler d'une manière définitive la problématique des transports.

Le Commissaire. Je remercie tous les intervenants qui soutiennent ce décret. Je signale aussi que le Conseil d'Etat se rallie à la version bis de la commission.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

ART. 1

Le Rapporteur. Le transport des animaux est actuellement autorisé en transit à travers la Suisse, par le rail et les airs. Il est donc plus correct de demander une interdiction pure et simple.

Je vous demande donc de vous rallier à la version de la commission et j'ai entendu avec plaisir que le Conseil d'Etat s'y ralliait également.

Le Commissaire. Pas de commentaire.

– Modifié selon le projet bis.¹

ART. 2, TITRE ET CONSIDÉRANTS

Le Rapporteur. Pas de commentaire.

Le Commissaire. Un seul commentaire. Il serait utile que le Secrétariat du Grand Conseil essaye de prendre contact avec les autres cantons où existe la même initiative pour que l'on puisse arriver de manière un peu plus coordonnée au niveau de l'Assemblée fédérale. Avec cette possibilité, je pense que l'on serait davantage pris au sérieux si tous les cantons arrivaient à peu près en même temps.

– Adoptés.

Le Président. Nous prenons acte de votre demande et le Secrétariat du Grand Conseil fera le maximum pour aller dans ce sens-là.

Vote final

– Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, tel qu'il sort des délibérations, par 81 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chasot (SC, ACG/MLB), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/

SVP), Dorand (FV, PDC/CVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempf-H (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). Total: 81.

Motion M1050.08 Michel Losey/Fritz Glauser

(prolongation du moratoire sur la culture de plantes génétiquement modifiées)²

Prise en considération

Andrey Pascal (PDC/CVP, GR). La motion nous rappelle que le 27 novembre 2005, le canton de Fribourg a voté à 59,5% en faveur de l'initiative fédérale pour les aliments produits sans manipulation génétique demandant un moratoire de 5 ans sur l'utilisation d'OGM. A la suite de cette votation, un programme national de recherches sur l'utilisation et les risques de dissémination des plantes génétiquement modifiées a été lancé. Les résultats ne seront pas connus avant la fin du moratoire qui arrivera à échéance en novembre 2010. Au vu de ces constatations, les motionnaires demandent au Grand Conseil de présenter une initiative cantonale à l'Assemblée fédérale visant à prolonger d'au moins 3 ans le moratoire.

En conclusion le groupe démocrate-chrétien prend en considération cette motion et vous invite à en faire de même.

Mutter Christa (ACG/MLB, FV). Nous avons gagné cette votation en 2005 et nous demandons aujourd'hui de prolonger ce moratoire de 3 ans. C'est une motion qui a été lancée dans plusieurs cantons avec un texte plus ou moins identique pour soutenir la démarche du Conseil fédéral qui est aussi d'accord de prolonger ce moratoire de 3 ans parce que les milieux scientifiques n'arrivent pas au bout de leurs travaux. C'est en quelque sorte un cadeau que les milieux écologiques, les organisations d'environnement et les associations des

¹ Les propositions de la commission figurent en p. 2421.

² Déposée et développée le 4 avril 2008, BGC p. 536; réponse du Conseil d'Etat, le 19 août 2008, BGC de septembre p. 1645.

petits paysans font aux consommatrices et consommateurs de ce pays et surtout aux milieux de l'agriculture parce qu'il ne s'agit pas seulement d'un prolongement pour les scientifiques, il s'agit surtout d'assurer une alimentation sans génie génétique à toute la population suisse et de donner un avantage concurrentiel aux agriculteurs suisses qui peuvent vendre un produit exempt d'OGM ce qui n'est pas le cas de leurs collègues de l'Union européenne qui le déplorent d'ailleurs fortement. Nous donnons volontiers cet avantage aux paysans parce qu'il n'y en a pas trop de ces avantages concurrentiels. Nous soutenons avec le vote de cette motion une agriculture saine et pour ainsi dire durable et nous espérons que ces différentes motions cantonales feront leurs effets aux Chambres fédérales. Merci de soutenir la motion de nos collègues.

Schorderet Gilles (*UDC/SVP, SC*). La majorité du groupe UDC est satisfaite de la prise de position du Conseil d'Etat au sujet de la motion de nos collègues députés et agriculteurs Losey et Glauser relative à une prolongation du moratoire sur la culture des plantes génétiquement modifiées. Notre groupe rejoint l'analyse des motionnaires. Il est primordial de prolonger le moratoire accepté par le peuple en 2005 afin de connaître le risque de dissémination des plantes génétiquement modifiées. A titre personnel, je suis très sceptique sur la manipulation génétique qu'exercent certains apprentis sorciers sur la nature et je ne suis pas convaincu que ce soit dans l'intérêt des paysans et des consommateurs. Avec la majorité de mon groupe, je vous recommande d'accepter cette motion.

Aebischer Bernard (*PS/SP, SC*). Le but premier des OGM visait un objectif plutôt noble. C'était de la nourriture en suffisance pour les habitants de la planète et de ce fait éliminer la famine. Malheureusement et on peut le dire maintenant, le résultat est catastrophique. Certaines multinationales ont mis la main sur cette technologie par le biais des brevets. Elles décident de quand, comment, combien et à qui ces plantes génétiquement modifiées profiteront. De plus, il y a le danger détériorant la qualité de vie des humains et de leur environnement. La monoculture, l'appauvrissement du sol, l'érosion et surtout la contamination des autres plantes non modifiées par la dissémination des pollens provoqueront des dangers non maîtrisables. Les preuves de ce que nous avançons existent déjà. Voici quelques exemples: au Canada le colza sans OGM n'existe pratiquement plus du fait de la pollution génétique. En Inde, en une année, près de 17 000 paysans se sont suicidés après s'être endettés par l'achat de semis transgéniques qui ont donné des mauvaises récoltes. Aucune preuve de réduction de l'utilisation des pesticides à moyen et long termes n'a été apportée, bien au contraire, l'expérience nous l'a prouvé à maintes reprises. Ce qui est inconcevable c'est le monopole de fait qu'imposent à terme des entreprises comme Monsanto et Syngenta. Ceci est un exemple supplémentaire d'une mondialisation inacceptable. Elle passe par la domination de quelques-uns sur des milliards d'êtres humains. L'éthique est bafouée et n'importe quelles lois édictées par la suite n'y changeront rien lorsque

les OGM seront dispersés sur toute la planète. La motion de nos collègues Losey et Glauser permet de reculer cette échéance et les socialistes la soutiendront. Mais ceci n'est qu'une étape vers une interdiction totale des OGM. Plus vite nous aurons atteint ce but, plus tôt nous donnerons une chance à la biodiversité et à l'indépendance des individus dans le respect des sociétés dans lesquelles ils évoluent.

Repond Nicolas (*PS/SP, GR*). Trois ans supplémentaires ne seront pas de trop pour que les acteurs du programme national de recherche PNR59 puissent donner les réponses que tout le monde attend sur les OGM, leur utilisation ou non sur sol suisse. Dans son programme et dans la page d'accueil du site internet www.pnr59.ch, de nombreuses indications et informations nous donnent les enjeux, les espoirs ou déjà les réponses sur les risques que présentent certaines manipulations telles celles relatives à la résistance du blé transgénique à l'oïdium et aux risques qui sont liés dans les essais en plein champ. Je vous recommande vivement, pour ceux que cela intéresse, d'aller consulter ce site très objectif et bien documenté. Mais comme il l'est dit dans la page de présentation du site, le PNR59 ne donnera pas de réponse définitive à la question de savoir s'il faut mettre ou interdire la dissémination commerciale des plantes génétiquement modifiées en Suisse. Par contre, il contribuera grandement en fournissant des données scientifiques à une discussion plus rationnelle dans ce processus de décisions politiques. Il est donc impératif que l'on donne les moyens et surtout du temps aux chercheurs et acteurs du PNR59 dans l'attente des résultats approfondis. Ainsi donc et pour ne pas en arriver à l'inadmissible insouciance de certains pays et à l'irrespect total de la nature et de la personne humaine de certaines firmes outre-Atlantique, telles Monsanto qui a à jamais éradiqué quantité de sortes de cultures céréalières tels des maïs au Mexique, pays qui possédait il y a encore peu l'une des plus extraordinaires biodiversités de maïs, je soutiendrai et vous recommande de le faire aussi la motion Losey-Glauser pour une prolongation d'au moins 3 ans du moratoire sur les OGM.

Glauser Fritz (*PLR/FDP, GL*). Comme vous pouvez l'imaginer, je suis satisfait de constater que notre motion reçoit le soutien du Conseil d'Etat ainsi que de tous les groupes. La production des denrées alimentaires avec des organismes génétiquement modifiés «OGM» trouve peu de succès auprès des agriculteurs fribourgeois et suisses, les petits agriculteurs comme les grands, les futurs petits agriculteurs dans ce monde. Par ailleurs une grande partie des consommateurs n'en veut pas. Nous ne nous opposons pas au libre choix des consommateurs, mais en ce qui concerne l'agriculture suisse nos unités de production y compris les échelons en amont et en aval ne permettent pas la cohabitation de deux lignes de production, l'une sans et l'autre avec les OGM. La production, la transformation et surtout les flux de marchandises doivent être strictement séparés. Nous misons plutôt sur une agriculture qui produit des denrées de qualité, de proximité en respectant les animaux et l'environnement. Les producteurs de lait

«Gruyère AOC» par exemple ont tous signé un contrat dans lequel ils s'engagent de ne pas utiliser des aliments OGM pour affourager leur bétail. En outre nous ne voulons pas tomber dans les filets des détenteurs de brevets, de licences qui détiennent le droit relatif à l'utilisation de certaines semences. La souveraineté alimentaire englobe aussi la notion d'indépendance au niveau de l'utilisation des semences. Avec ces considérations, je vous invite, comme le groupe libéral-radical à accepter la motion.

Pascal Corminbœuf, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. M. le Motionnaire l'a rappelé, nous étions avec l'Union Suisse des Paysans pour fêter le résultat en 2003 où tous les cantons suisses avaient accepté cette initiative, un peu à la surprise quand même de certains observateurs politiques. Que ce soit 5 ans ou 8 ans, nous sommes obligés de reconnaître que sur une durée de vie humaine, cela reste très relatif de pouvoir examiner toutes les conséquences d'une nourriture qui serait fondamentalement transformée. On a cité certains noms ici. Il faut savoir par exemple qu'une des firmes citées a réussi le tour de force de produire une semence qui ne prend racine qu'au contact de l'engrais de la même firme; donc il n'y a pas seulement les semences qui sont propriétés privées. Le paysan ne peut plus les ressemer. Mais en plus, si vous n'achetez pas encore le solde de l'assortiment en intrants ou en engrais, vous ne pouvez même plus faire pousser la plante et ce sont vraiment des choses que l'on ne peut pas accepter dans ce monde moderne qui met sous «esclavage» aussi la production qui est une des premières nécessités de la vie; la production de la nourriture. Je pense qu'il suffit d'en rester là et même si le PNR 59 ne va pas apporter toutes les réponses, il ne faut pas continuer à jouer aux apprentis sorciers, comme ont été obligés de le faire, en étant mis sous pression, certains pays d'Amérique du Sud où les conséquences sur les vies humaines sont déjà assez catastrophiques.

Je suis heureux que tous les groupes soutiennent cette initiative qui permettra à la Confédération de prendre la mesure de ce changement qui est proposé dans la nourriture humaine. Je vous remercie de soutenir cette motion, soutenue également par le Conseil d'Etat.

– Au vote, la prise en considération de cette motion est acceptée par 78 voix contre 0. Il y a 3 abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Dorand (FV, PDC/CVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/

SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel-H. (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B. (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). Total: 78.

Se sont abstenus:

Bapst (SE, PDC/CVP), Ith (LA, PLR/FDP), Page (GL, UDC/SVP). Total: 3.

– Le Conseil d'Etat est invité à présenter un projet de disposition légale dans le délai d'une année.

Elections

(Résultats des scrutins organisés en cours de séance)

Un membre de la délégation fribourgeoise à la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye

Bulletins distribués: 84, rentrés: 82; blancs: 3; nul: 0; valables: 79; majorité absolue: 40.

Est élu M. le Député, *Fritz Glauser*, par 79 voix.

Un suppléant du président de la Chambre des prud'hommes de la Sarine

Bulletins distribués: 81, rentrés: 75; blancs: 7; nul: 0; valables: 68; majorité absolue: 35.

Est réélu M. *François-Xavier Audergon*, par 68 voix.

Un juge de paix pour le district de la Sarine

Bulletins distribués: 82, rentrés: 76; blancs: 9; nul: 0; valables: 67; majorité absolue: 34.

Est réélu M. *Pierre-André Tissot*, par 67 voix.

Un juge auprès du Tribunal cantonal

Bulletins distribués: 90, rentrés: 84; blancs: 3; nuls: 2; valables: 79; majorité absolue: 40.

Est réélu M. *Roland Henninger*, par 79 voix.

Le Président. Nous sommes arrivés au terme de cette séance du jeudi. Je vous rappelle que vous êtes toutes et tous cordialement invités par l'Association des boulangers-pâtisseries-confiseurs à vous rendre au Restaurant Punkt pour le «Swiss Bakery Trophy 2008», où vous pourrez déguster leurs produits et voir tous les résultats et les trente-huit médailles qui ont été ga-